

Association des « Amis des Études Celtiques »

Régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole Pratique des Hautes Études,

IV<sup>e</sup> Section (Sciences historiques et philologiques)

45, rue des Écoles, 75005 Paris (France)

Secrétariat : 26, rue Geoffroy l'Asniet, 75004 Paris © 43214277



# AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 12  
février / mars 1996

## SOMMAIRE

p. 3 : « Mars Mullo » : Quelle étymologie ?

Pierre Yves LAMBERT

p. 6 : Notes sur l'art celtique

Venceslas KRUTA

p. 8 : Celtes et Germains

Edgar C. POLOMÉ

p. 10 : Bibracte : Nouvelles recherches

Etienne de RAVISY

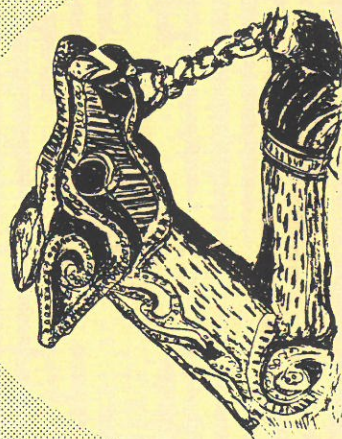
p. 17 : Visite des Oppida du Jura

Josephine AUBRY

p. 22 : Nos conférences

p. 23 : Nos voyages

Responsable du bulletin : Joseite PIEUCHOT-BILLARDEY



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle), British Museum à Londres.

Dessin de Jean Pieuchot

ASSOCIATION DES AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole Pratique des Hautes Etudes,  
IV<sup>e</sup> Section (Sciences historiques et philologiques)

45, rue des Ecoles, 75005 Paris  
Secrétariat: 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris ☎ 43214277

=====

ADHÉSION (ou) RENOUVELLEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
AGE (pour les étudiants) : .....  
ADRESSE : .....

Adhère / Renouvelle

son adhésion à l'Association des Amis des Etudes Celtiques

Fait à ..... le .....  
signature :

La cotisation annuelle est souscrite pour l'année universitaire ;

toute cotisation réglée en cours de session

donne droit à l'envoi du bulletin depuis octobre-novembre.

Cotisation : (valable pour l'année universitaire 1995-1996)

130 francs (ou 180 francs pour un couple).

Etudiants (moins de 26 ans) : 100 francs.

Membres bienfaiteurs : 300 francs ou plus.

A régler par chèque ou mandat-poste.

(Etranger: utiliser la formule mandat-poste international).

Addresser au Trésorier des "AMIS DES ETUDES CELTIQUES"

26, rue Geoffroy l'Asnier, 75004 PARIS

=====

Les activités de l'Association et son Bulletin de Liaison

sont susceptibles d'intéresser :

M. Mme : .....  
Adresse : .....  
M. Mme : .....  
Adresse : .....  
M. Mme : .....  
Adresse : .....

« MARS MULLO », QUELLE ÉTYMOLOGIE ?

Pierre-Yves LAMBERT

J'ignore pourquoi on a fait de Mars Mullo un dieu guérisseur ou une divinité de l'abondance. A mon avis, le seul élément sûr concernant la fonction de Mullo est son identification avec le Mars latin, c'est donc qu'il s'agit d'un dieu mâle, adulte et guerrier. Il est connu par une dizaine d'inscriptions de dédicaces trouvées dans l'Ouest de la France, [Rennes, Nantes, Craon (Mayenne), Allonnes, près du Mans]. Un correspondant de l'Université du Maine, M. Arnaud Benoist, m'ayant demandé ce que je pensais de l'étymologie de Mullo, j'ai mis en ordre les différentes hypothèses.

1) ÉTYMOLOGIES PAR LE LATIN :

D'une façon générale, ces étymologies sont en principe contestables. On s'attend à ce qu'une épithète divine trouvée en Gaule représente un culte indigène et soit par conséquent un nom d'origine gauloise. Mais comme nous connaissons bien mieux le latin que le gaulois, le premier réflexe est de rapprocher des mots latins. (P.-M. Duval, *Les Dieux de la Gaule*, Paris 1976, (2) 72, " Sous le nom de Mullo, il (= le Mars gallo-romain) peut être le patron des muletiers ou « le Rouge » ").

a) lat. *mulleus* « rouge », notamment de chaussures, vient certainement du nom de poisson lat. *mullus* « mulet », lui-même d'origine grecque. Donc rien de celtique de ce côté. Renoncer, donc, à la couleur rouge, même si l'on a une épithète de Mars *Rudianus*, un théonyme *Rudiobo*, (dérivés de \**roudho-* « rouge »), et même si le rouge est la couleur de deuxième fonction d'après Dumézil ...

b) lat. *mulus* "mulet" et *mulio* "muletier" sont des candidats plus sérieux. Noter que lat. *mulio* désigne aussi le palefrenier en général, d'après la glose : *Epona*, *dea mulionum* « déesse des palefreniers ». *Epona* elle-même, « grande jument », nous assure que la désignation *Mullo* « grand mulet » ne serait pas déplacée pour un dieu gaulois.

Préférer alors un dérivé hypocoristique de *mulus*, « mulet » (avec suffixe -o, et redoublement hypocoristique) à un emprunt pur et simple de *mulio* (cf. *Eppo*). Mais la question initiale reste posée : s'il s'agit bien du « grand mulet », alors nous devons supposer que ce mot \**mullo-* existait aussi en gaulois et de façon bien ancrée (on imagine mal qu'un emprunt récent ait pu devenir le sobriquet d'un dieu indigène). Par conséquent, le mot aurait été commun au latin et au gaulois. Or c'est assez peu vraisemblable : on n'en a pas de trace sûre en celtique. Partout où l'on

rencontre le mot, il semble venir du latin. Ernout/Meillet préfèrent considérer le mot latin comme un mot « méditerranéen », au même titre que *asinus*, *caballus*.

L'identification au « mulet », un animal pacifique, me paraît plutôt inattendue, mais il se pourrait que le gaulois \**mulos* (d'existence incertaine) ait eu un sens un peu différent de celui du lat. *mulus*. En latin même, noter que *mulo-medicina* désigne l'hippiatrie en général.

Conclusion du n° 1 : *Mullo* pourrait être le « cheval », mais alors il serait nécessaire de supposer l'existence d'un gaulois \**mulos*, correspondant du lat. *mulus* « mulet ».

## 2) CHRISTIAN GUYONVARCH (OGAM XII 1960, 452) :

Ch. J. Guyonvarc'h proposait de comparer l'irlandais *mul*, qui désigne une masse, une colline, le haut de la tête (ce dernier sens est aussi celui du composé *mul-lach*). Il traduirait *Mars Mullo* par « Mars aux Monticules ».

Cette étymologie part d'un bon principe puisqu'elle s'appuie sur un rapprochement celtique. Ceci dit, même si la comparaison était exacte, nous serions tout de même dans l'incertitude concernant le sens exact de *Mullo*, simplement parce que l'irlandais a plusieurs sens et offre plusieurs possibilités. En effet, un hypocoristique tel que *Mullo* pourrait signifier :

- quelque chose comme « grosse tête », cf. lat. *Capito*.
- un certain relief, comme « grande colline ». Il y aurait ensuite divinisation du relief en question.

Le mot irlandais n'est pas isolé dans les langues celtiques: il y a au moins un correspondant brittonique, le premier élément du nom d'île breton, *Mol-enes* (d'après J. Loth, *Revue Celtique* XLIV, 1927, 76-77 ; le même auteur reprend la question plus loin dans le même volume, p. 293-299, mais là, il a le tort de traiter en même temps le mot « chauve, tondu » : irl. *mael*, gall. *moel*, bret. *moel*, tous remontant à \**maillo*-).

D'autre part, plusieurs auteurs ont proposé une étymologie de l'irl. *mul* qui empêcherait tout rapprochement avec gaul. *Mullō*. Ils comparent l'irl. *mul* à l'irl. *mell* « masse, globe », bret. *mell* idem. Si leur étymologie est bonne (Loth même endroite et J. Vendryes, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, *M-mul*), *mul* remonterait à \**molu*-, exemple d'un thème alternant *mol-/mel*-. Cela est une difficulté réelle contre l'adoption de ce rapprochement. Ni Loth ni Vendryes ne citent *Mullo* à propos de l'irl. *mul*.

## 3) ON N'A PAS CITÉ JUSQU'ICI :

l'adj. gall. *mul* « modeste, timide, réservé, sage », remontant, d'après J. Loth RC XLI 399, à \**moilo*-.

Or le gaulois semble partager avec le brittonique le traitement -u-

pour un ancien -oi-, si l'on en croit le parallèle: *brucaria* « bruyère », gall. *brug*, bret. *brug*, en face de l'irl. *fraech*. (\**wroiko*-).

Il se peut d'ailleurs que le \**moilo*- supposé par Loth soit une forme alternante de l'adj. \**maillo*- qui a donné l'adj. « chauve » et aussi le nom du serviteur (*Mael Muire* > *Maelmhuire* « serviteur de Marie », *Mael Coilim* > *Malcolm*, « serviteur de Colm » etc.). Les esclaves auraient été tondu pour marquer leur état de servitude. Cf J. Loth, RC XLIV, 296.

Or Mars est appelé *Cāmulus* ou *Mogetius*, noms identiques à ceux du « serviteur » (irl. *cumall* « servante », *maug* « serviteur ») ... C'est le mythe du grand valet, bret. *ar Mevel Braz* ; de même le plus grand des dieux irlandais, le Dagdae, a passé quelque temps comme ouvrier chez le roi Bres. Mais il faut avouer que cette étymologie est suspendue à une certaine reconstruction de la forme galloise.

Dans une étude définitive, il faudrait tirer parti des autres apparitions du thème *mulo*- en celtique continental, et peut-être aussi dans la toponymie de la Gaule.

Il y a trois composés à utiliser :

- un nom de plante, *mullicandus*, « millefolium », dans le Pseudo-Apulée. C'est l'Achillée millefeuille, d'après J. André, *Études Celtiques* XXII, 1985, 192. Mais *mullicandus* a une forme variable selon les manuscrits ... Donc rien de sûr.

- un nom de personne de Grande Bretagne, *Vepomulus*, *GI* VII, 58, Helmut Birkhan, *Germanen und Kelten* p. 423, compare plusieurs autres composés en *vepo*-, formés avec un adjectif ou un substantif comme deuxième élément. *Vepo*- semble correspondre au gall. *gweb* « face, visage », mais ne pas oublier lat. *vepula* et *vapula*.

- un nom de lieu, *Victu-mulae*, (Gaulle cisalpine, région de Pavie, aujourd'hui Vigevano). Tite-Live, XXI. 45. 3.

Pour nous résumer :

- *Mullo* « grand cheval » ? Mais nous ne savons pas si *mulos* existait dans ce sens en gaulois.

- *Mullo* « grande colline » ? Cela ne paraît pas compatible avec l'étymologie communément admise pour l'irl. *mul*.

- *Mullo* « grand serviteur » ? Peut-être, à condition d'admettre ce sens non attesté pour le gall. *mul* « timide, sage », supposé provenir de \**moilo*- et par conséquent apparenté à \**maillo*- « tondu; esclave, serviteur ».

Les hypothèses 1 et 3 ne sont pas incompatibles : le mot gaulois supposé \**mulos* « serviteur » (< \**moilo*-) pouvait, à l'époque du bilinguisme, être réinterprété par le latin *mulus* « mulet, cheval ».

**D'après les conférences données par Venceslas KRUTA à l'École Pratique des Hautes Études.**

Il y a différentes manières d'aborder la connaissance des anciens Celtes. On peut, dans les textes des auteurs latins et grecs, suivre leurs vicissitudes guerrières, on peut aussi essayer de se promener à travers leurs habitats de l'Europe celtique ancienne et leurs nécropoles. Il nous a semblé préférable d'orienter la recherche vers les œuvres d'art que les Celtes nous ont laissées, car elles représentent aujourd'hui le seul témoignage direct de leur pensée.

Contrairement à une idée largement répandue, les Celtes connaissent l'écriture, seulement ils écrivaient peu et n'enregistraient rien de ce qui relevait du domaine de la religion. Il existait donc une pensée que nous ne pouvons aborder qu'à travers leurs créations artistiques et il nous est apparu que l'art était une des meilleures introductions au passé celtique. Pour comprendre quelle fut la relation entre l'art celtique et ses modèles, il faut remonter à ses origines, c'est-à-dire au Ve siècle avant J.-C.

Ces deux images résumant de manière emblématique un phénomène qui explique les difficultés que nous avons à aborder la question de l'art celtique. Vous avez ici le droit et le revers de deux monnaies, une tétradrachme d'argent macédonienne d'Alexandre le Grand, et une



Monnaie des Celtes du Danube du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Territoire de l'actuelle Croatie)

Fig. 1.- Droit.

monnaie des Celtes du Danube, du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qui est, à l'évidence, dérivée du modèle macédonien. Il s'agit là de deux œuvres très différentes, mais si l'on peut déceler à première vue une relation formelle entre les deux. On peut même dire que le contenu n'est pas

Fig. 2.- Revers

fondamentalement dissemblable : il s'agit dans les deux cas d'une représentation de divinité ; sur la monnaie grecque, Alexandre est représenté en Héraklès ; sur la monnaie celtique figure une divinité celtique dont nous ne connaissons pas le nom, mais que nous supposons particulièrement importante.

Si nous comparons ces deux images, la monnaie grecque nous renvoie à un style de tradition gréco-romaine, auquel nous sommes habitués. La monnaie celtique, au contraire, nous donne une image qui pourrait facilement être rapprochée de l'art contemporain.

Ce fait a frappé un certain nombre de personnes qui ont cru voir dans les Celtes les précurseurs géniaux d'une manière de s'exprimer par l'image à laquelle nous sommes devenus sensibles à la suite des expériences contemporaines. Voilà pour le rapport formel.

Cependant, lorsqu'on a découvert l'existence autonome d'un art celtique, on a vu dans cette façon de traiter le modèle le résultat d'une incapacité, d'un parti-pris qui aurait masqué une maladresse à rendre des formes naturelles. Cette idée est encore largement répandue.

En fait, il s'agit d'une façon voulue de traiter l'image, ce n'est pas le résultat d'une démarche mécanique mais d'une démarche réfléchie. C'est là que commence ce qu'on pourrait appeler un « détournement des images » réalisé avec des moyens simples. Sur la monnaie celtique, particulièrement sur l'image du droit, les formes cohérentes, naturelles, du prototype grec sont décomposées en volumes et en formes simplifiées. On distingue une



Tétradrachme d'argent macédonienne d'Alexandre-le-Grand

Fig. 3.- Droit.



Fig. 4.- Revers

sorte de feuille : la « feuille de gui » répétée et assemblée de manière à restituer une image proche du modèle.

Il en va de même pour le revers, les formes d'origine ont été transformées. On peut voir des formes d'objets réels nouvellement introduites dans l'image, un joug par exemple, mais aussi des éléments symboliques, ou devenus symboliques, du répertoire celtique, tels que la palmette ou l'esse qui coiffe le personnage.

Professeur à l'Université d'Austin (Texas),  
Directeur du *Journal of Indo-European Studies*,  
Edgar C. POLOMÉ est l'auteur d'un grand nombre de travaux relatifs  
aux langues et cultures du monde indo-européen.  
C'est aussi un sociolinguiste réputé,  
qui a consacré une part de sa recherche au domaine africain.

Si, comme le supposait A. Meillet il est correct d'assumer qu'au cours du deuxième millénaire avant notre ère, le monde indo-européen du nord de l'Europe constituait une chaîne continue de dialectes à peine différenciés, du monde celtique aux rives de la Baltique<sup>(1)</sup>, c'est un fait bien connu qu'initialement, le monde méditerranéen était incapable de distinguer les Germains des Celtes.

Les ancêtres des peuplades italiques quittèrent cet ensemble en deux vagues dont le résultat fut, dans la péninsule italique, la formation de l'osco-ombrien et du latino-falisque, suivies plus tard par la migration des Vénètes. Alors que les plus anciennes correspondances lexicales lient le germanique au balte, plus récemment d'importantes isoglosses unissent le celte et le germanique, au point que de nombreux chercheurs postulent que leur différenciation ne date que du milieu du premier millénaire avant notre ère. Ils font valoir quantité d'arguments :

- la formation, au début de l'Age du Fer, de la civilisation proprement germanique de Jastorf ;
- l'apparition des changements phonétiques fondamentaux différenciant les deux groupes (mutation consonantique, traitement des labio-vélares, etc).

L'étude (partiellement contestée) de J. Udolph<sup>(2)</sup> sur l'origine et l'habitat primitif des Germains en fonction de l'hydronymie confirmerait ces faits.

Par ailleurs, lors de l'invasion des Cimbres et des Teutons à la fin du deuxième siècle avant notre ère, les guerriers issus de la péninsule cimbrique (Jutland) semblent avoir été celtisés à tel point, au cours de leurs pérégrinations, que Plutarque rapporte des noms celtiques pour leurs chefs.

César établit une claire distinction entre Celtes et Germains et considère le Rhin comme leur frontière. Lorsque Tacite écrit sa *Germanie*, il considère le terme « Germains » comme une addition récente (*nomen*

*nuper additum*).

On a beaucoup glosé sur ces données et d'aucuns ont même prétendu que la différenciation ne date que du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les faits linguistiques et les recherches archéologiques rendent cette hypothèse invraisemblable.

Il n'en reste pas moins que l'interaction entre Celtes et Germains a dû être fort intense dans la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère, au point qu'on a pu affirmer une dominante celtique (Hubert), mais ce ne fut jamais qu'une hégémonie culturelle traduite par la transmission des techniques et modèles, par exemple pour les fibules.

Malgré la formidable expansion des Celtes à l'époque de La Tène, il ne peut être question d'une conquête, même temporaire, du monde germanique.

Par contre, le vocabulaire révèle l'intensité des échanges culturels (institutions, techniques, thèmes religieux et mythologiques, etc). Désormais, les contacts étroits entre Celtes et Germains se poursuivront pendant des siècles, initialement pacifiques, mais violents plus tard, pas tant par la conquête du monde gallo-romain à l'époque des migrations germaniques que par les invasions anglo-saxonnes (cf. le mythe arthurien) et scandinaves (surtout en Irlande). Le refoulement des hommes du Nord vers l'Islande s'accompagna d'un afflux de serfs irlandais dont certains acquirent une importante notoriété dans leur nouvelle patrie septentrionale (saga de Kormak).

Le lexique apporte les preuves de cette longue co-existence : dès les temps les plus anciens, « serment » et « mariage », « liberté » et « héritage » sont désignés par des termes identiques ; les Germains empruntent au celtique le terme pour la souveraineté royale (allemand *Reich*) ; les Celtes enseignent aux Germains les techniques métallurgiques relatives au fer et au plomb. Il n'est pas de domaine où leurs contacts n'aient laissé de traces, par exemple la magie.

C'est dire combien les Germains doivent aux Celtes, en évitant toutefois de tomber dans les exagérations du siècle dernier considérant les échanges comme pratiquement unilatéraux.

Bibliographie sommaire :

(1) *Les dialectes indo-européens*, Paris, 1908/22, dans la section consacrée à "l'indo-européen du nord-ouest".

(2) *Namenkundliche Studien zum Germanenproblem*. Berlin, de Gruyter, 1994.

Le 14 juin dernier, à l'École Normale Supérieure de Paris, Raymond E. White, professeur émérite d'astronomie à l'Université de Tucson (Arizona), a donné une conférence sur les rapports astronomiques observés à propos du bassin monumental de Bibracte<sup>(2)</sup>. Cette étude a été effectuée grâce aux travaux des savants espagnols Martin Almagro-Gorbea (Université Complutense de Madrid) et Jean Gran-Aymerich (CNRS, Musée du Louvre), qui avaient découvert les rapports de ce bassin avec le triangle de Pythagore.

Étant donné l'importance des recherches poursuivies autour de ce monument d'un intérêt exceptionnel, étant donné aussi le fait que ces travaux dépassent le cadre du programme européen puisqu'elles suscitent l'attention d'éminents savants du monde entier, il nous a semblé ne pas pouvoir passer sous silence l'état de ces recherches. Nous avons donc demandé au professeur Jean Gran-Aymerich de nous tenir informés de la conférence du professeur Raymond E. White.

Fig. 5 - Bassin monumental de Bibracte d'après *El Estanque Monumental de Bibracte*, M. Almagro-Gorbea & J. Gran-Aymerich, Madrid, 1991. (photo Schubert)

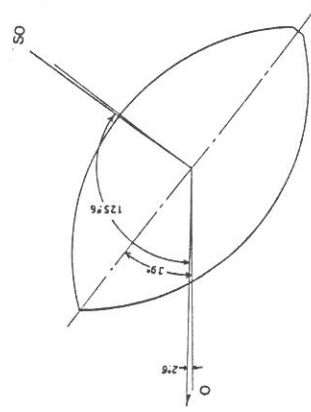


Fig. 6 - Orientation au sol du bassin monumental de Bibracte montrant la déviation du nord terrestre par rapport au nord magnétique ainsi que la direction du soleil levant au solstice d'hiver (S.O.)

campagne de fouilles de l'équipe franco-espagnole du CNRS et de l'Université Complutense de Madrid. Ce monument, d'un extraordinaire intérêt, a été immédiatement livré à la communauté scientifique et fait désormais partie des plus importantes découvertes de Bibracte, site capital pour l'archéologie celtique contemporaine de la conquête de la Gaule. Ce bassin s'intègre parfaitement dans le tissu urbain de Bibracte, dans sa dernière période d'occupation, au premier siècle avant notre ère.

L'emplacement du bassin, en position centrale dans la voie principale et dans l'*oppidum*, semble correspondre aussi à un secteur charnière entre différents quartiers. L'unité architecturale du monument, le caractère clos des vestiges trouvés à l'intérieur et les caractéristiques exceptionnelles qui se dégagent de son étude justifient qu'il soit traité pour lui-même, en attendant l'étude exhaustive de ce quartier, l'un des plus prometteurs de l'ancienne Bibracte.

Le bassin présente un plan ovale et mesure 10,48 mètres sur 3,65 mètres dans ses dimensions internes, il est exclusivement réalisé en un bel appareil de granit qui respecte une soigneuse stéréotomie, traduisant ainsi la recherche de l'effet monumental. Le système d'imperméabilisation, à base d'argile rougeâtre très plastique est très complet, oblitère le fond du bassin, remplit la tranchée de fondation et colmate, sous forme de boudins, les rainures longitudinales creusées sur les lits d'attente et de pose de la superstructure, au-dessus du niveau de la surface empierrée de la grande voie qui circonscrit le monument.

Le plan du bassin révèle un tracé au sol formé par deux cercles sécants (de 9,12 mètres de rayon) qui se croisent au 1/5<sup>e</sup> de leur diamètre et forment, dans leurs axes, un triangle dit de Pythagore (rapport 3,4,5).

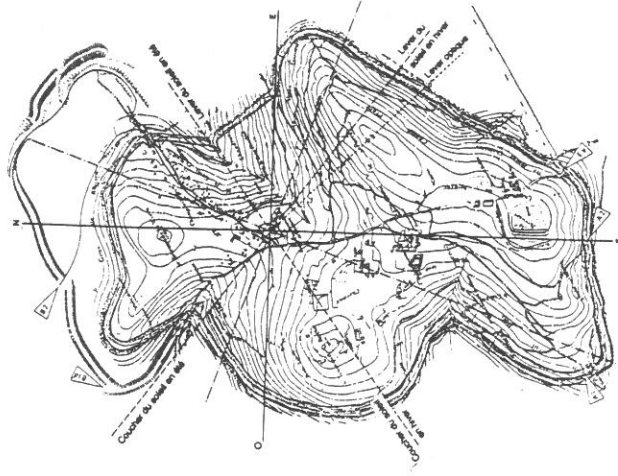


Fig 7 - Orientation topo-astronomique du Bassin Monumental de Bibracte, selon le plan de Déchelette, 1904

EXTRAITS DU C. R. DE JEAN GRAN-AYMERICH, CNRS, UMR 126, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, LE BASSIN DE BIBRACTE :

« Le bassin monumental de Bibracte a été découvert en 1987, dans le cadre du programme européen du Mont-Beuvray, lors de la première

Ce tracé et les mesures du bassin (longueur, largeur) ont permis de proposer le module de son schéma géométrique : la relation longueur/largeur/hauteur du bassin serait de 3/1/0,5 ; cette relation équivaut à 36/12/6 unités d'une mesure de longueur, ou pied, dont la valeur retrouvée serait de 30,4 centimètres.

Les mesures et les observations de différents chercheurs (topographes, archéologues, astronomes), ont confirmé que l'axe transversal du bassin, celui qui prolonge la largeur et qui a été l'axe de départ pour le tracé au sol, est en rapport avec le lever du soleil au solstice d'hiver et avec le coucher au solstice d'été.

D'autre part, lors du solstice d'hiver vu depuis le bassin, le soleil se lève et se couche par les deux sommets les plus élevés du Beuvray, le sommet du Porrey et celui du Theurot de la Roche (ou Teureau de la Wivre). Ces constatations suggèrent de reconnaître un choix du site et une orientation liés à des spéculations topo-astronomiques. Le bassin monumental de Bibracte pourrait être, en tant que *mundus*, en accord avec les traditions omphaliques bien documentées dans le monde celtique et dans le monde classique.

Il en découlerait une signification autre que simplement utilitaire du monument qui expliquerait son interprétation idéologique, au centre de l'habitat de Bibracte, (point équidistant entre les trois sommets du site).

Le bassin monumental du Mont-Beuvray est un "monument des eaux" très particulier dont le rôle, dans le tissu urbain de l'ancienne Bibracte, trouvera peut-être des précisions au cours de nouvelles fouilles. Comme le remarque Christian Goudineau<sup>(3)</sup> ... de toute évidence, c'est un monument hors du commun (conception, plan, matériau, appareil). Son

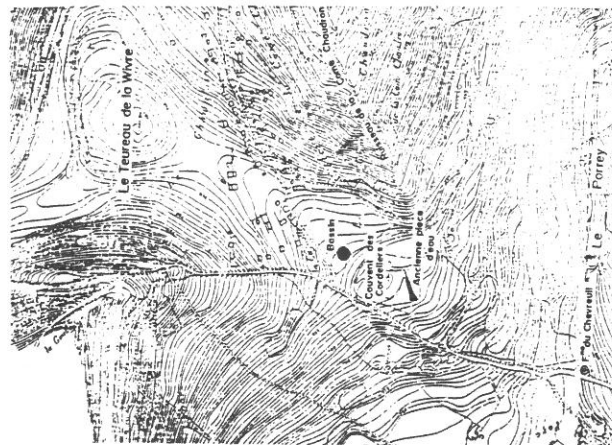


Fig. 8 - Carte topographique de la Pâture du Couvent (d'après J. Déchelette modifiée)

orientation est volontaire ... l'alignement astronomique sur le lever du soleil au solstice d'hiver et le coucher au solstice d'été ne peut être le fruit du hasard, la probabilité est pratiquement nulle. Donc ce monument exceptionnel a été conçu en fonction de calculs astronomiques ... Christian Goudineau considère qu'il s'agit de la plus belle pièce d'architecture jamais trouvée à Bibracte (pour ne pas dire dans l'ensemble du monde celtique) ».

EXTRAIT DE « EL ESTANQUE MONUMENTAL DE BIBRACTE » (4)

« L'orientation astronomique du bassin, considéré comme monument, se caractérise par son axe transversal qui sera primordial pour son tracé et décidera de son orientation de 126° 22' coïncidant pratiquement avec le lever du soleil en hiver 136° 03'.

Cet axe viendra coïncider à son tour avec la cime du Porrey, point culminant de l'*oppidum*.

Cette coïncidence, si particulière, paraît démontrer que la construction du monument a été exécutée d'après une orientation précise, mais aussi qu'elle a tenu compte de la topographie, ainsi que d'une étude approfondie du lieu, pour sa construction.

En conséquence, l'emplacement du monument et son orientation vers le Porrey nous ont portés à analyser la possible existence d'autres relations topo-astronomiques entre l'emplacement choisi pour le bassin et quelques autres points topographiques significatifs de l'*oppidum*, prouvant qu'il a été élevé avec des analyses préliminaires, à des dates bien spécifiques.

Le plan établi par Déchelette en 1904 démontre la relation topographique entre le bassin et quelques éléments fondamentaux de l'urbanisation de l'*oppidum*, comme la Porte du Rebout, la Porte de l'Écluse et les Grandes Portes.

L'orientation cosmologique du bassin forme un système d'axes perpendiculaires d'est en ouest et du nord au sud. Ce monument révèle

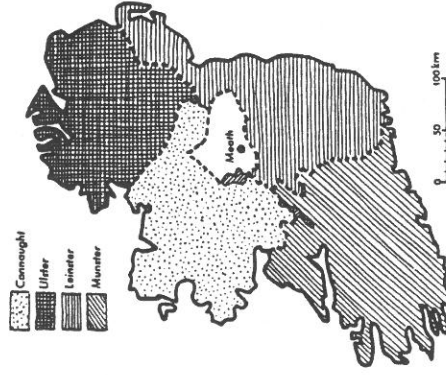


Fig. 9 - Division quadripartite de l'Irlande, selon la conception celtique de l'espace (Spruner-Ménke).

une orientation quadripartite clairement en relation avec les concepts existant dans le monde celtique, elle répond à une orientation cosmographique et cosmologique, mise en évidence dans les sagas irlandaises ». Il est important de noter qu'à l'emplacement où ce bassin fut construit, il n'y avait pas de source, l'entrée d'eau était assurée par des canalisations dont on n'a pas trouvé le départ, ces canalisations sont faites de bois et enduites d'argile rouge, ou terre ferrugineuse du Morvan. Les assises n'ont pas encore été fouillées

Ce bassin fut construit volontairement au centre de l'*oppidum*, selon l'habitude préoccupation idéologique des Celtes, avec des blocs taillés de granit rouge du Morvan. C'est l'écho du mythe de fondation, le point central est déterminé par le tracé originel du territoire par un couple de boeufs attelés à une charrue. C'est la conception celtique de l'espace, le carré sacré divisé en quatre parties souvent entourées d'un cercle. Ce carré sacré est une notion religieuse fondamentale. En Gaule, les quatre nations les plus puissantes, Bituriges, Carnutes, Sénonis et Éduens auraient formé le carré sacré.

On peut établir un autre rapprochement avec le sanctuaire de Delphes qui eut à l'origine un *omphalos* féminin, la fontaine de Castalie, elle fut répudiée à l'avènement de Zeus et remplacée par une pierre levée ou *omphalos* masculin. Si à Delphes l'*omphalos* masculin est le phallus, à

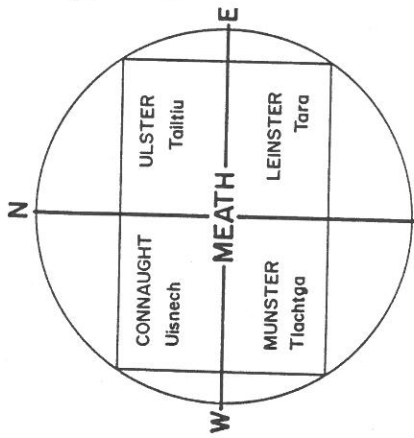


Fig 10.- Orientation et conception de l'espace dans le monde celtique. D'après F. Le Roux & C-J. Guyonvarc'h

Gïons Christian C. Guyonvarc'h (5) : « Un observateur placé face au soleil levant a le sud à sa droite, le nord à sa gauche, l'est devant lui, l'ouest derrière lui. Le soleil allant de l'est vers l'ouest, reste au sud toute la journée: c'est la moitié claire du monde, réservée aux vivants, celle qui est pour eux sans mystère. Pendant la nuit, le soleil est au nord : c'est pour les vivants la moitié cachée et mystérieuse, celle des morts, des êtres mythiques, des héros et des dieux, le *Sid*. L'originalité de l'orientation religieuse celtique est de résumer ainsi, linéairement, les quatre points cardinaux dans une opposition, aisée à concevoir, du monde des vivants et de celui des morts ».

Si on applique ces observations à l'*oppidum* de Bibracte, on comprend que le bassin est situé à l'intersection des deux mondes : le monde de la lumière et le monde des ténèbres. Dans la partie claire de l'*oppidum*, au soleil levant, se trouve la Côme Chaudron, or « côme » vient

du grec *cosmos* (monde). Ce « chaudron » serait-il le chaudron cosmique ou chaudron de résurrection, symbole de renouveau ? Dans la partie sombre se trouve le Teureau de la Wivre (ou Vouivre) qui, comme le serpent Python de Delphes, est un serpent cosmique femelle symbolisant la terre, puissance nocturne qui s'oppose à la puissance diurne du soleil.

Fig 11.- Calculs astronomiques de R. E. White sur *Planetarium Program*.

Azimuths. Variation des aspects du soleil au lever.						
Époque	Premier rayon	Bord Nord	Centre disque	Bord Sud	Tangente L.L	
300 Av. J.-C.	134.776352	134.942196	135.217196	135.492196	135.662914	
200 Av. J.-C.	134.785555	134.938377	135.213377	135.488377	135.655640	
100 Av. J.-C.	134.782752	134.937535	135.212535	135.487535	135.655789	
1 <sup>er</sup> s. après	134.774329	134.939055	135.214055	135.489055	135.656515	
100 après	134.774010	134.942570	135.217570	135.492570	135.656609	
Val. moyenne	134.778599	134.939947	135.214947	135.489947	135.657494	
Écart stand.	± 0°004963	± 0°002165	± 0°002165	± 0°002165	± 0°003127	

L.L. signifie : point du soleil le plus bas

Azimuths. Variation des aspects du soleil au coucher.						
Époque	Tangente L.L	Bord Sud	Centre disque	Bord Nord	Dernier rayon	
300 Av. J.-C.	224.602573	224.761613	225.036613	225.311613	225.477099	
200 Av. J.-C.	224.601944	224.772644	225.047644	225.322644	225.4779424	
100 Av. J.-C.	224.603154	224.770481	225.045481	225.320481	225.4771893	
1 <sup>er</sup> s. après	224.605074	224.764559	225.039559	225.314559	225.481592	
100 après	224.600257	224.769849	225.044849	225.319849	225.4777531	
Val. moyenne	224.602601	224.767829	225.042829	225.317829	225.477508	
Écart stand.	± 0°002071	± 0°004742	± 0°004742	± 0°004742	± 0°004170	

Sur le Teureau de la Wivre, il y a aussi la Pierre de la Wivre, ce serait un rappel de la légende qui veut qu'un regard de la Méduse, ou Vouivre, changeât une personne en pierre. Comme la Gorgone et la Méduse, la Vouivre est immortelle, son sang a un pouvoir de résurrection, mais il peut aussi donner la mort. Notons à ce propos que le Doubs (*dubis*, noir) sort d'une roche appelée Vouivre et serpente à travers la plaine en formant une sorte d'anneau.

On peut établir un autre rapprochement avec le sanctuaire de Delphes qui eut à l'origine un *omphalos* féminin, la fontaine de Castalie, elle fut répudiée à l'avènement de Zeus et remplacée par une pierre levée ou *omphalos* masculin. Si à Delphes l'*omphalos* masculin est le phallus, à



VISITE DES OPPIDA DU JURA.  
par Joséphine AUBRY

C'est par une très belle journée d'automne que le samedi 7 octobre dernier, un groupe de vingt-cinq membres de notre association se rendit en Franche-Comté. Nous débarquâmes très tôt le matin à Mouchard, où un car nous attendait à l'arrivée du TGV pour nous conduire sur les oppida celtiques du Jura.

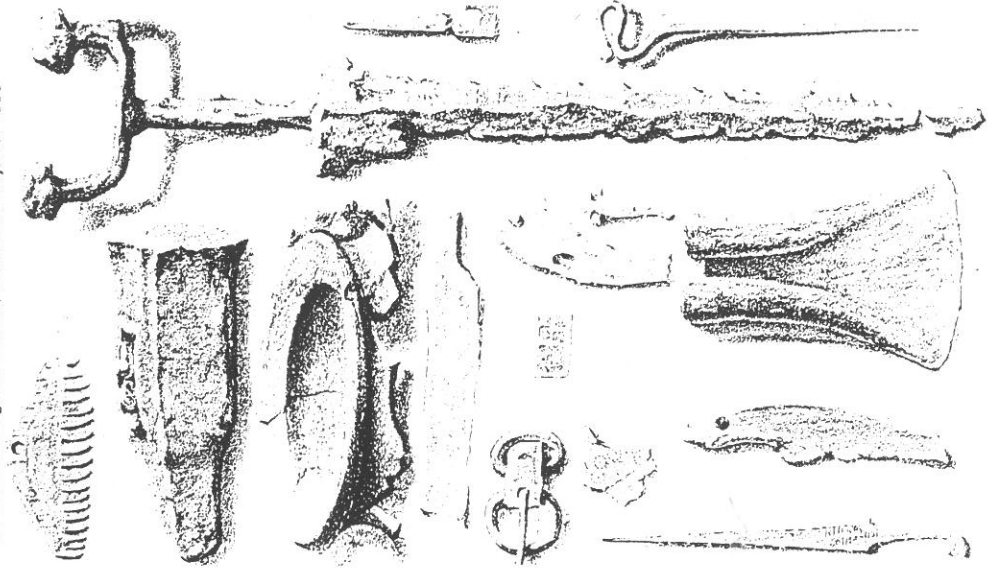
ALAISE OU : « LE CAMP DE CHATAILLON ».

Nous avons commencé la matinée par la visite d'Alaise, dite « Le Camp de Châtaillon », dénomination de la direction des Antiquités Préhistoriques. Le maire, M. Courlet, nous accompagna fort courtoisement dans notre visite sur cet habitat ancien, de plus de 150 hectares.

Châtaillon est un éperon barré de 1500 m<sup>2</sup>.

A l'est et au nord, il domine l'étroite vallée au fond de laquelle coule le Lison. A l'ouest, il surmonte des pentes très raides. Le côté sud, par où on arrive, est seul abordable de plain-pied. D'après les textes du XIX<sup>e</sup> siècle, quatre remparts en fermaient le passage, le premier a dis-paru, mais nous pouvons encore voir les restes des trois enceintes de 9 à 10 mètres de largeur, comportant chacune une porte. Ces vestiges indiquent la présence d'un important habitat, avec des traces de nombreux murs. Alaise était fréquentée à l'Age

Fig. 12.- Les Tombelles celtiques du massif d'Alaise. Rapport de fouilles d'Auguste Castan, séance du 10 juillet 1858



Bibracte l'omphalos féminin est le sexe féminin ou oeil de la terre, il recueille la sourdance des eaux souterraines, c'est la fontaine de vie.

Rappelons que le bassin de Bibracte n'est pas alimenté par des eaux de pluie, mais par des canalisations qui amènent les eaux d'une source encore mystérieuse. Les bassins de tradition celtique, orientés astronomiquement, sont en rapport avec le fond idéologico-religieux du culte des eaux rattaché à Divona, la divinité gauloise des eaux vives.

Raymond E. White a réalisé de nouveaux calculs astronomiques à l'aide d'un ordinateur et de son *Planetarium program*. Il a pu déterminer l'azimuth, au solstice d'hiver, du lever et du coucher du soleil à Bibracte, pour des époques qui vont de 300, 200 avant notre ère jusqu'à 100 après J.-C. (Fig. 11). Rappelons-nous les mots de César dans *De Bello Gallico* : « Ils discutent beaucoup des astres et de leurs mouvements, de la grandeur du monde et de la terre. » Raymond E. White a fait les mêmes calculs à Avaricum (Bourges) pour déceler, au centre de la capitale des Bituriges, des données astronomiques équivalentes ; à *Argentomagus*, il existe un bassin carré, orienté de la même façon qu'à Bibracte.

Il est fort probable que le bassin de Bibracte ait existé antérieurement à 50 avant notre ère, date qui serait celle de sa restauration et non de sa construction originale. Celle-ci a pu être réalisée au moment de la fondation de l'oppidum. En résumé, on peut dire que ce bassin représente la première étude possible d'une séquence de constructions analogues, témoignages de l'architecture celtique. On devrait trouver des constructions de bassins semblables en pierre, de forme et d'orientation identiques, au centre d'autres oppida comme par exemple, Avaricum, Argentomagus ou dans les sanctuaires de la Seine.

Bibliographie sommaire:

- (1) Notre bulletin n° 5, nov. 1993, *Le bassin monumental de l'oppidum de Bibracte*
- (2) Nous tenons à la disposition de nos adhérents (exclusivement à usage interne et non commercial) la cassette vidéo de la conférence faite en anglais par le professeur Raymond E. White, « *Considérations astronomiques sur le bassin monumental de Bibracte* », à l'École Normale Supérieure de Paris, le 14 juin 1995.
- (3) Ch. Goudineau et Ch. Peyre, *Bibracte et les Eduens, A la découverte d'un peuple gaulois*, Ed. Errance, 1993, ISBN 2-87772-073-X.
- (4) M. Almagro-Gorbea et Jean Gran-Aymerich, *El Estanque monumental de Bibracte*, Ed. Complutense, Madrid.
- (5) Françoise Le Roux et Christian J. Guyonvarc'h, *Les Druides*, Ed. Ouest France Université, 1986. d'après *El Estanque Monumental de Bibracte*.

NOTE. - Toutes les illustrations de cet article ont été prises dans l'ouvrage de Martin Almagro-Gorbea & Jean Gran-Aymerich. *El Estanque monumental de Bibracte*, Ed. Complutense, Madrid. Madrid, 1991.

de la Pierre, elle le fut également au premier Age du Fer et elle constitua une agglomération depuis l'époque de La Tène jusqu'à la conquête romaine. Le site fut fouillé entre 1830 et 1860, puis de nouveau en 1952.

En cherchant à la Bibliothèque Nationale, nous avons retrouvé le rapport que fit Auguste Castan le 10 juillet 1858 à la Société d'Émulation du Doubs, au nom de la commission chargée de diriger les fouilles. Ce rapport signale un site incroyablement riche, il mentionne la découverte d'armes, de poteries, de couteaux, un fer à cheval, des épées, des lances de combat, de multiples tombes avec des squelettes d'hommes, de chevaux et de cerfs, plusieurs tumulus dont l'un avec une tombe à char, une multitude d'armes de guerriers, des bracelets de bronze, des fibules, des torques, des parures de tête, des vases funéraires, des parures de chars, des restes de cuirasses, des haches semblables à celles de La Tène.

Il signale aussi des trainées de cendre, des fragments de vases et d'ossements calcinés d'hommes et de chevaux, des marteaux de forge, un fer à cheval muni d'un clou à tête plate et oblongue et la présence de plus vingt-mille tumulus disséminés autour d'Alaise, recelant les restes de plus de cent-mille guerriers, avec leurs insignes et des tronçons d'armes indiquant des peuples gaulois différents, placés dans les mêmes tombeaux, Arvernes, Éduens, Sénonis, etc.

Les fouilles furent prises en 1952 mais se limitèrent à 800 m<sup>2</sup>, puis elles furent abandonnées. A présent les vestiges qui parsèment les hectares du « Camp de Châtaillon » sont à l'abandon, seuls quelques mètres carrés, encadrés de modestes barbelés, sont bénévolement protégés. Ce lamentable état de choses est dû en grande partie à la polémique créée au XIX<sup>e</sup> siècle autour d'Alésia, quand A. Delacroix soutint la thèse qu'Alaise devait être la véritable Alésia et se heurta à l'intransigeance de Napoléon III, lequel était en faveur d'Alise-Sainte-Reine.

Sans vouloir entrer dans cette polémique, nous constatons que les vestiges d'un oppidum important sont encore visibles à Alaise et qu'ils mériteraient d'être mis en valeur, grâce à une recherche sérieuse. Par la dimension de ses ruines et par la configuration du paysage, ce site fait irrésistiblement penser à Bibracte ou encore à l'oppidum de Zavist, que nous avons visité en Bohême.

Voici quelques extraits du texte d'un message découvert sur le site d'Alaise, placé là par l'Union de la Randonnée Verte (ADT du Doubs) pour attirer l'attention des touristes sur l'importance de conserver en l'état ces ruines mal protégées : « Quel que soit le rôle dans l'histoire de France que l'on veut faire jouer au Camp de Châtaillon, on ne peut passer sous silence

les souhaits émis au cours des siècles par d'éminents érudits. Pour n'en citer que quelques-uns ... en 1908, un vœu a été émis pour demander aux autorités compétentes de classer ces intéressants vestiges et de les protéger : « il y aurait lieu de mettre en lumière ces monuments si précieux pour l'histoire de notre ancienne patrie » ; en 1962 : « il s'agit d'une importante agglomération dont l'exploitation commencée devra être poursuivie avec méthode pour nous livrer les secrets que peut révéler ce lieu vénérable » ; en 1992 : « il est inconcevable de laisser dans l'oubli les derniers témoignages d'une de nos très anciennes civilisations » ... « dans l'attente que ces généreuses prières soient exaucées, tout Châtaillon crie désespérément et très fort : qu'importe l'enjeu, sauvegardez-moi ». Ces textes étaient accompagnés d'un émouvant panneau :

VESTIGES GAULOIS

Respectez-les et faites-les respecter.  
Sur les 800 m. du parcours,  
seuls ces quelques m<sup>2</sup>  
sont bénévolement protégés.

SALINS LES BAINS OU « LES CAMPS DU CHATEAU ».

L'après-midi, nous avons vu le grand oppidum de Salins dit « Les Camps du Château ». La visite fut conduite par M. Denervaud, passionné par l'histoire du lieu, il fit montre d'un enthousiasme qu'un esprit scientifique aurait pu trouver quelquefois excessif.

Le site est constitué par un plateau de 2 kilomètres de long sur 500 mètres de large, situé à 626 mètres d'altitude. Des fouilles y furent entreprises au début du siècle mais hélas, comme à Alaise, certains voulurent y voir l'Alésia historique, des polémiques éclatèrent et les fouilles furent abandonnées. Il est évident qu'elles mériteraient d'être reprises, dans un climat plus serein. Des observations montrent l'intérêt que pourraient avoir des recherches, menées scientifiquement, sur un site occupé dès le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les vestiges encore visibles des remparts montrent qu'ils ont été plusieurs fois renforcés.

A la suite de ce voyage, l'un de nos adhérents nous écrit : « Le propos de M. Denervaud n'était pas sans intérêt, il s'est appliqué à trouver une confirmation sur le terrain des textes césariens. Personnellement, je ne me soucie guère de la localisation exacte d'Alésia et suis prêt à accepter toute position que l'on voudra bien établir de façon concluante. Sa méthode de s'en tenir au seul texte du *Bellum Gallicum* attesté dans l'édition (scolaire) de Benoist/Dosson est un peu dangereuse car, à cette époque, les manuscrits de la classe  $\alpha$  étaient considérés pratiquement comme les meilleurs, voire les seuls fiables. On accorde, semble-t-il, je ne

suis « Césarologue », une plus grande importance à la classe  $\beta$  et cela peut parfois mener à des divergences sérieuses. Ainsi en 7 84 I, on lit ( $\alpha$ ) ex Arce Alesia (Vercingétorix ayant observé les siens) « à partir de la citadelle », ce qui amène M. Denervaud à supposer qu'Alesia se divisait en trois : la ville (*urbs*), la citadelle (*arx*) et la forteresse proprement dite (*ipsum oppidum*). Or, il est bien obligé de signaler que *arx* n'est utilisé que deux fois par César « et deux fois employé au sujet d'*oppida* gaulois », (Benoist/Dosson, p. 640) à propos de *Vesontio* (1 38 6) et d'Alesia et que cela implique une citadelle distincte des fortifications de l'*oppidum* (id.). On n'en trouve pas trace palpable à Alise-Sainte-Reine, alors que lui en propose à Salins ; ce qui pourrait être un argument sérieux si les archéologues trouvaient quelque confirmation *in situ*. Mais j'ignore ce qu'il en est exactement, il ne nous en a rien dit. Ici intervient un autre fait, à savoir que les manuscrits  $\beta$  ne disent pas ex arce mais ex parte et que César, qui mentionne des *oppida* à tout bout de champ, n'éprouve pas le besoin de parler d'*arces*. On peut donc légitimement se demander s'il le faisait ici, car nulle part ailleurs le mot ne reparaît à propos d'Alesia, qui était certainement l'*oppidum* des Mandubiens (7 68 1). Mais qu'étaient ceux-ci ? La chose n'est pas très claire. Hormis César, ils ne semblent mentionnés, sauf erreur (Holder ACS 2,404) que par Strabon qui les dit « un peuple voisin (*homoros*) des Arvernes », ce qui pourrait s'interpréter par « entre Arvernes et Lingons » (d'où Alise-Sainte-Reine) et donc au nord des Éduens ; mais Salins-les-Bains se trouve en plein dans le territoire des Séquanes. Je ne sais quels ont été les arguments de Colomb pour expliquer cela à propos d'Alaise, mais notre ami doit user des mêmes, il faudra attendre son livre pour y voir plus clair. Il y aurait beaucoup à dire aussi sur son interprétation mécanique du latin. Jean Haudry a justement fait observer que *mediocris* signifie « de grandeur moyenne », mais M. Denervaud en a tiré le sens de « fr. médiocre ». Effectivement, on l'a sous la plume de César dans un passage du *Bellum Ciuile* (3 20 3) le

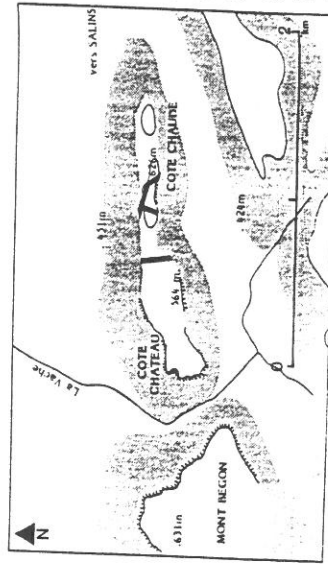


Fig. 13.- Schéma du site et des fortifications repérées sur le « Camp du Château » de Salins.

D'après Les Celtes dans le Jura, Ph. Curdy & G. Kaenel, 1991.

de l'*oppidum* (id.). On n'en trouve pas trace palpable à Alise-Sainte-Reine, alors que lui en propose à Salins ; ce qui pourrait être un argument sérieux si les archéologues trouvaient quelque confirmation *in situ*. Mais j'ignore ce qu'il en est exactement, il ne nous en a rien dit. Ici intervient un autre fait, à savoir que les manuscrits  $\beta$  ne disent pas ex arce mais ex parte et que César, qui mentionne des *oppida* à tout bout de champ, n'éprouve pas le besoin de parler d'*arces*. On peut donc légitimement se demander s'il le faisait ici, car nulle part ailleurs le mot ne reparaît à propos d'Alesia, qui était certainement l'*oppidum* des Mandubiens (7 68 1). Mais qu'étaient ceux-ci ? La chose n'est pas très claire. Hormis César, ils ne semblent mentionnés, sauf erreur (Holder ACS 2,404) que par Strabon qui les dit « un peuple voisin (*homoros*) des Arvernes », ce qui pourrait s'interpréter par « entre Arvernes et Lingons » (d'où Alise-Sainte-Reine) et donc au nord des Éduens ; mais Salins-les-Bains se trouve en plein dans le territoire des Séquanes. Je ne sais quels ont été les arguments de Colomb pour expliquer cela à propos d'Alaise, mais notre ami doit user des mêmes, il faudra attendre son livre pour y voir plus clair. Il y aurait beaucoup à dire aussi sur son interprétation mécanique du latin. Jean Haudry a justement fait observer que *mediocris* signifie « de grandeur moyenne », mais M. Denervaud en a tiré le sens de « fr. médiocre ». Effectivement, on l'a sous la plume de César dans un passage du *Bellum Ciuile* (3 20 3) le

mot est pris au sens figuré dans l'expression *mediocris animi est*, « c'est le fait d'un petit esprit/d'un esprit médiocre », ce qui ne convient évidemment pas au passage du *Bellum Gallicum* qui nous occupe ».

Notre visite se termina avec le crépuscule qui nous permit d'admirer l'étourdissante beauté du lieu encadré, à l'est, par une énorme pleine lune blanche et, à l'ouest, par un magnifique coucher de soleil rouge sanglant sur fond de ciel bleu acier.

#### LES TUMULUS DE CHAFFOIS ET DE LA CHAUX-D'ARLIER.

Le lendemain matin, nous avons quitté Arbois où nous avions passé une soirée agréable, pour nous diriger vers la Suisse par le Val de Travers, parcourant un magnifique paysage jurassien, boisé et montagneux. Avant Pontarlier, nous avons aperçu dans une plaine parcourue par la petite rivière Drugeon, les tumulus de Chaffois et de la Chaux-d'Arlier. Dans cet ensemble de tertres funéraires situés sur une voie de passage qui fixa très tôt les populations, on a découvert de nombreux objets provenant d'inhumations de l'Âge de Bronze, de Hallstatt et du début de La Tène. Le temps, hélas, nous était compté et il ne nous fut pas possible de nous attarder, nous sommes passés sans nous arrêter à Pontarlier dont le musée recèle nombre d'objets intéressants provenant de fouilles franc-comtoises. Mais il a brûlé, nous a-t-on dit, on ne le visite pas.



Fig. 14.- Répartition des tumulus de La Chaux-d'Arlier (environs de Pontarlier). D'après Les Celtes dans le Jura, Ph. Curdy & G. Kaenel, 1991.

#### LA TÈNE A NEUCHÂTEL.

A Neuchâtel, terme de notre voyage, Michel Egloff, directeur du Musée Cantonal d'Archéologie, nous attendait. Il avait quitté spécialement sa résidence de vacances pour nous conter à l'aide de diapositives, l'histoire de La Tène. Sa façon de raconter, sa verve éblouissante et pleine d'humour captiva l'auditoire (1). Un adhérent nous écrit encore : « Quel plaisir d'écouter Michel Egloff ! Même un barbare comme moi, pour qui l'archéologie est, pour parodier Abélard, *doctrina turpis et ignota*, eut l'impression de tout entendre, tant son exposé était clair ».

(1) Notre bulletin n° 11, octobre/novembre 1995, Le site éponyme de La Tène.

Mardi 26 mars 1996

à 18 heures

« UN PONT CELTIQUE AU PIED DU JURA »

« Nouvelles Découvertes »

par Hanni SCHWAB

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse)

Conférence avec diapositives

École Pratique des Hautes Études, Sorbonne

45, rue des Écoles à PARIS 75005

IV<sup>ème</sup> Section (Sciences Historiques et Philologiques)

Escalier E (1<sup>er</sup> étage) Salle Delamarre

Entrée gratuite

Mardi 16 avril 1996

à 18 heures

« L'AURURE CELTIQUE »

par Philippe JOUET

Diplômé de l'EPHE

École Pratique des Hautes Études, Sorbonne

45, rue des Écoles à PARIS 75005

IV<sup>ème</sup> Section (Sciences Historiques et Philologiques)

Escalier E (1<sup>er</sup> étage) Salle Delamarre

Entrée gratuite

Samedi 22 Juin 1996

9 heures à 18 h 30

JOURNÉE D'ÉTUDES

« LES CELTES ET L'ÉCRITURE »

(de 13 heures à 15 heures : buffet campagnard)

ROTONDE DE LA VILLETTE

Place de Stalingrad, 75019 Paris. (métro : Stalingrad)

Participation aux frais (buffet campagnard compris)

150 F. pour les adhérents et les étudiants

200 F. pour les non-adhérents

Les réservations pour la Journée d'Études doivent être faites avant le 20 mai 1996 et réglées par chèque à l'ordre de l'Association adressé à

Jean PIEUCHOT, 19, avenue Général Leclerc, 75014 Paris

© 43214277

## NOS CONFÉRENCES

## NOS VOYAGES NOS VOYAGES NOS

Été 1996

« LE PAYS DE GALLES »

Voyage commun avec la Société Belge d'Études Celtiques

Automne 1996

« LONDRES, STONEHENGE, TINTAGEL »

« Le British Museum »

Londres est à 3 heures de Paris par l'Eurostar

Pâques 1997

« LES SITES HALLSTATTIENS »

« Hallstatt, Salzbouurg, Hallein, Dürrnberg, Vienne »

Visite des nécropoles, des musées et

des mines de sel exploitées depuis l'antiquité.

Voyage commun avec la Société Belge d'Études Celtiques.

Renseignements et réservations :

19, avenue du Général Leclerc, 75014 Paris ☎ 43214277



LE VOYAGE A LONDRES de Jean PIEUCHOT

Nous avons visité, à Londres, le British Museum situé dans l'agréable quartier de Russell Square. Il présente l'avantage d'être ouvert tous les jours et entièrement gratuit. Outre un nombre impressionnant d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et babyloniennes, le British Museum recèle un département d'antiquités celtiques exceptionnel. C'est là qu'on découvre les fameux vases de Basse-Yutz trouvés en Moselle, paire de cruches à vin en bronze, du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., incrustées de motifs de corail et d'émail rouge. On y trouve aussi le trésor de Snettisham (Norfolk), œuvres d'art extraordinaires découvertes récemment, dépôt votif comprenant 180 torques d'or torsadé d'une prodigieuse beauté. On peut y admirer encore de nombreux boucliers dont celui de Witham, et un autre en bronze émaillé, trouvé dans la Tamise à Battersea ; ou encore un casque à cornes en bronze, découvert près du pont de Waterloo ; des seaux à garnitures de bronze, des fibules, des phalères, la lunule en or de Blessington ; la garniture de char en forme de tête de cheval de Stanwick (Yorkshire) du premier siècle de notre ère ; de nombreuses pièces de monnaie en or provenant du trésor de Verica, roi des Atrébates ... Nous avons été émerveillés de découvrir ces nombreuses traces de la présence celtique en Angleterre où ils furent aussi très présents. Les Anglais, eux, ne l'oublient pas.